

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Juin 2018

140x18

AUPA **AGENCE D'URBANISME DU PAYS D'AIX**

L'Aupa, Agence d'Urbanisme du Pays d'Aix, en partenariat avec la commune, dans le cadre de prestations de conseil et d'assistance, a accompagné notre collectivité dans la définition d'orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement de l'espace.

Par délibération n°253x15 du 25 septembre 2015, le Conseil Municipal avait approuvé la désignation de deux représentants pour siéger à l'assemblée générale de l'AUPA pour se réunir une fois par an :

- Titulaire : Monique SLISSA, Maire des Pennes Mirabeau
- Suppléant : M Gérard PATOT, Conseiller Municipal délégué aux grands projets

Compte tenu des évolutions institutionnelles et de la contraction des ressources de la collectivité, il est proposé de ne pas reconduire l'adhésion annuelle à l'AUPA qui s'élève à 1 euros/habitant soit la somme de 21 680 euros pour l'exercice 2018.

Par courrier du 12/04/18, l'AUPA a été informée du retrait de la commune dès cette année.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré :

- AUTORISE le Maire à résilier l'adhésion avec l'agence d'urbanisme du Pays d'Aix
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 30 – M. FUSONE – SANCHEZ – JOUBEAUX ne participent pas au vote
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Juin 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA